



5 janvier 2017

CNR MENE UNE OPERATION DE DRAGAGE DE LA CANCE, AFFLUENT DU RHONE

Répondant à ses obligations de concessionnaire, CNR a lancé fin 2016 une opération importante de dragage d'entretien de la Cance, affluent du Rhône à la frontière des communes d'Andance et Sarras en Ardèche. Ces travaux visent à limiter l'engravement dans la partie aval du cours d'eau afin d'en assurer le bon écoulement. Débutés en décembre 2016, ils se poursuivront jusqu'à fin janvier.

La Cance s'engrave régulièrement dans sa partie aval notamment en raison de la faible pente de son lit. Dans le cadre du cahier des charges de l'aménagement hydroélectrique de Saint-Vallier, CNR a en charge la gestion et l'entretien de la partie terminale de cet affluent.

Les études et relevés bathymétriques réalisés en 2015 ont confirmé la nécessité de travaux de désengravement sur une **portion de 300 mètres de long**. Ils visent à maintenir les conditions d'écoulement en cas de crues, en évacuant les dépôts de sédiments. **Lors de cette opération, 12 000 m³ de sédiments vont être déplacés.** L'affluent retrouvera ainsi une section d'écoulement pour le passage des crues similaires à celle préexistant avant l'aménagement hydroélectrique de Saint-Vallier.

Cette opération a fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès des services instructeurs et reçu l'avis favorable de la DREAL, de l'ARS, de la DDT et de l'ONEMA.

Après des études environnementales visant à respecter la faune et la flore en place, CNR a mandaté l'entreprise Roger MARTIN et son sous-traitant, l'entreprise TOURNAUD, pour les travaux d'extraction et de réinjection dans le Rhône des matériaux. CNR répond ainsi aux objectifs généraux du SDAGE Rhône Méditerranée Corse, prescrivant de maintenir le transit des sédiments par le Rhône.

Ces travaux, qui s'échelonnent sur **2 mois, représentent un coût prévisionnel total de 400 000 euros.**

Ils n'ont aucune incidence sur la navigation.

CNR est attentive à surveiller et maîtriser l'impact de cette opération sur les milieux naturels et aquatiques. Elle effectue des analyses préalablement à l'intervention et pendant toute la période du dragage afin de **contrôler la turbidité des eaux, l'oxygène dissous et la température et limiter le taux de matière en suspension.**

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

CONTACTS PRESSE

Direction Régionale de Vienne : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

